

ANNEXES

EXEMPLES DE COMPOSITIONS VÉGÉTALES

La haie libre (c'est-à-dire non-taillée systématiquement) et champêtre (composée d'essences locales) permet de structurer des espaces existants, tout en assurant une intégration harmonieuse à l'environnement alentour.

Outre ses aspects paysagers et pratiques (aspect de clôture et de protection visuelle), la haie permet de remplir **différents rôles** :

- **écologique** : en apportant une diversité floristique (des plantes annuelles ou vivaces peuvent se développer avec la haie) et en assurant un abri, un lieu de reproduction ou de la nourriture pour la faune,
- **hydraulique** : en ayant un aspect anti-érosif (maintien des sols), en régulant les eaux de pluie,
- **climatique** : en régulant la température et en apportant une protection aux bâtiments et aux animaux d'élevage.

Quelques exemples de composition végétale pour une haie libre champêtre sont donnés à titre indicatif ci-après. Ces haies sont établies **selon le type de sol** (calcaire, acide et neutre). La nature du sol peut être déterminée à partir de l'observation du sol ou de la végétation déjà présente.

Une haie doit avoir une fonction spécifique dans un contexte particulier. Ainsi, lorsqu'il s'agit de **marquer une limite mais sans problématique de co-visibilité**, on va privilégier des essences basses (petits arbustes et vivaces).

Lorsque l'enjeu est de **masquer une vue**, la place des végétaux persistants peut être amenée de 30 à 50 %.

Quelques végétaux dits d'ornement pourront être intégrés aux compositions suivantes. Toutefois, ils devront être très peu nombreux (1 ou 2 arbustes par haie). Par ailleurs, le style des essences proposées est champêtre, il faudra donc éviter les variétés à feuillage panaché, pourpre ou trop sophistiqué.

Exemple de composition d'une haie libre champêtre, pour un sol acide et pauvre à tendance séchante, avec une texture légère ou argileuse saine.

Les deux rangs de végétaux devront être espacés d'environ 80 cm et les arbustes seront distants les uns des autres de 1,25 à 1,50 m.

Les distances de végétaux seront à adapter selon le port du végétal (par exemple, le framboisier plus étalé devra bénéficier de 1,5 m de chaque côté).



BOURDAÏNE

Frangula alnus
ou *Rhamnus frangula*

Caduc, mellifère

Fruits décoratifs passant du vert au rouge, puis noir

H = 2 à 3 m



GENÊT

Cytisus scoparius

Caduc, mellifère

Floraison jaune abondante en mai-juin

H = 1 à 2 m



AUBÉPINE

Crataegus monogyna

Caduc, épineux, mellifère

Floraison blanche en mai-juin, suivie de fruits rouges consommables en gelée

Pour tout type de sol

H = 3 à 6 m

Espèce soumise à autorisation de la DRIAF



PRUNELLIER

Prunus spinosa

Caduc, épineux

Floraison blanche en mars-avril

Fruits décoratifs et comestibles en fin d'été

Pour tout type de sol

H = 1 à 4 m



CORNOUILLER SANGUIN

Cornus sanguinea

Caduc, feuillage rouge à l'automne, mellifère

Floraison blanc crème en juin, suivie de petites baies noires

Rameaux de l'année rouge (décoratif en hiver)

Pour tout type de sol

H = 2 à 5 m



TROÈNE COMMUN

Ligustrum vulgare

Semi-persistant, mellifère

Floraison blanche et odorante au printemps (si conduit en port libre)

H = 2 à 3 m



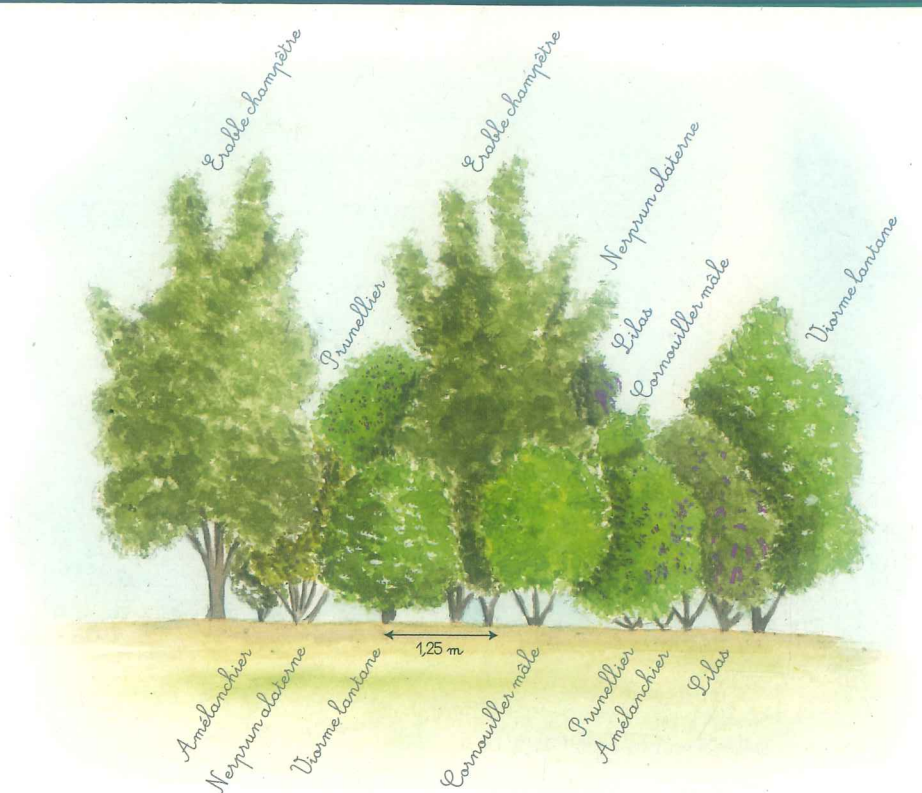
FRAMBOISIER

Rubus ideaus

Caduc, épineux

Floraison blanche suivie de fruits comestibles

H = 1 à 2 m



Exemple de composition d'une haie libre champêtre, pour sol calcaire, avec une texture légère ou argileuse saine.



NERPRUN ALATERNE

Rhamnus alaternus

Persistant

Fleurs blanches et baies noires en hiver

H = 2 à 3 m



VIORNE LANTANE

Viburnum lantana

Caduc

Floraison blanche en mai-juin, suivie de baies décoratives rouges à noires en fin d'été et automne

H = 1 à 3 m



CORNOUILLER MÂLE

Cornus mas

Caduc

Floraison jaune vif en mars, suivie de fruits rouges comestibles

H = 1 à 2 m



ÉRABLE CHAMPÊTRE

Acer campestre

Caduc, feuillage intéressant (jaune-orangé) à l'automne, mellifère

Arbre pouvant entrer dans la composition d'une haie champêtre

H = 8 à 12 m (si non taillé)



AMÉLANCHIER

Amelanchier ovalis

Caduc, feuillage intéressant (rouge-orangé) à l'automne, mellifère

Floraison blanche en mars-avril

H = 1 à 2 m



LILAS

Syringa vulgaris

Caduc

Floraison abondante et odorante mauve en avril-mai.

H = 3 à 6 m



ÉGLANTIER

Rosa canina

Rosier sauvage

Caduc

Fleurs rose pâle en mai-juin, légèrement odorantes, suivies de fruits rouges consommables en confiture

H = 2 à 6 m



Exemple de composition d'une haie libre champêtre, pour un sol neutre et frais, avec une texture argileuse humide ou argileuse saine.



VIORNE ORBIER

Viburnum opulus

Caduc, feuillage intéressant (brun-rouge) à l'automne, mellifère

Floraison blanche en mai-juin, suivie de baies rouges décoratives

H = 2 à 4 m



NOISETIER

Corylus avellana

Caduc, feuillage jaune intéressant à l'automne, mellifère
Apparition de châtons décoratifs sur les arbustes mâles en fin d'hiver.

Fruits comestibles.

Pour tout type de sols.

H = 2 à 6 m



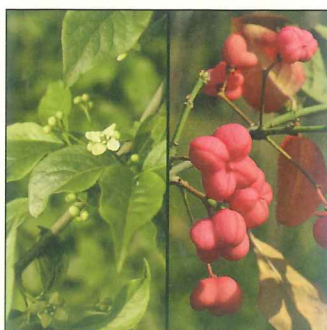
CHARMILLE

Carpinus betulus

Essence marcescente, qui conserve ses feuilles une partie de l'hiver

Feuillage intéressant (jaune) à l'automne

H = 10 à 15 m (si non taillé)



FUSAIN D'EUROPE

Euonymus europaeus

Caduc

Feuillage intéressant à l'automne (rouge), mellifère

Fruits rose-orange décoratifs à l'automne

H = 2 à 6 m



SAULE MARSAULT

Salix caprea

Caduc, mellifère

Floraison décorative en mars-avril avant les feuilles

H = 3 à 8 m



ROSIER DES CHAMPS

Rosa arvensis

Caduc, épineux

Floraison blanche en juin-juillet

H = 1 m



CASSIS

Ribes nigrum

Caduc, mellifère

Fruits consommables (récolte en juin-juillet)

H = 1 à 2 m



NEFLIER

Mespilus germanica

Caduc, mellifère

Floraison blanche en mai-juin, fruits comestibles à l'état blet

H = 2 à 4 m

PLANTES DÉCONSEILLÉES CAR BANALISANTES

On évitera les essences suivantes car elles sont banalisantes pour les paysages.

Bambou

Cyprès de Leyland

(*Cupressocyparis leylandii*)

Eléagnus à feuillage panaché

Eucalyptus (*Eucalyptus*)

Faux Cyprès (*Chamaecyparis*)

Laurier palme ou cerise

(*Prunus laurocerasus*)

Laurier du Portugal (*Prunus lusitanica*)

Thuya (*Thuja*)

Végétaux à feuillage pourpre

(prunier et noisetier pourpres notamment)

En effet, elles ne sont pas originaires de la région et ont tendance à uniformiser les paysages : ces plantes ne correspondent pas au caractère rural des villes et villages du territoire du Gâtinais français. Souvent plantées en haies monospécifiques (c'est-à-dire constituées d'un seul type de plantes), et comparées à du « béton vert », elles ne présentent que peu d'intérêt au niveau écologique et sont très fragiles aux attaques parasitaires.



PLANTES PROSCRITES CAR INVASIVES

Ces plantes sont prosrites car elles ont tendance à se propager facilement (alors qu'elles ne sont pas originaires de la région), aux dépends d'espèces locales, et diminuent ainsi la biodiversité.

Certaines espèces comme la Renouée du Japon, le Buddleja ou le Raisin d'Amérique, présentent un caractère éminemment invasif et bouleversent l'écosystème ; elles posent de réels problèmes sur le territoire du Parc du Gâtinais français aujourd'hui.

La liste qui suit, non exhaustive, est donnée à titre indicatif et ne recense que les arbres et arbustes reconnus comme les plus invasifs sur le territoire du Parc.

Les espèces potentiellement invasives ne sont pas mentionnées.

Ailante ou Faux-vernis du Japon

(*Ailanthus altissima*)

Arbre aux papillons (*Buddleia davidii*)

Aristolochie toujours verte

(*Aristolochia sempervirens*)

Aucuba (*aucuba japonica*)

Bambous (*Phyllostachis*)

Cèdre de l'Atlas (*Cedrus atlantica*)

Cerisier tardif (*Prunus serotina*)

Chêne rouge d'Amérique (*Quercus rubra*)

Cyprès de Lambert (*Cupressus macrocarpa*)

Erable negundo (*Acer negundo*)

Fusain du japon (*Euonymus japonicus*)

Genêt blanc (*Cytisus multiflorus*)

Genêt strié (*Cytisus striatus*)

Herbe de la Pampa (*Cortaderia selloana*)

Laurier-cerise (*Prunus laurocerasus*)

Mahonia (*mahonia aquifolium*)

Mimosa (*Acacia dealbata*, *A. longifolia*, *A. saligna* et *A. retinodes*)

Mûrier blanc (*Morus alba*)

Pittosporum du Japon (*Pittosporum tobira*)

Pyracantha coccinea (*Pyracantha coccinea*)

Rhododendron pontique

(*Rhododendron ponticum*)

Robinier faux-acacia (*Robinia pseudoacacia*)

Séneçon en arbre (*Baccharis halimifolia*)

Sumac de Virginie (*Rhus typhina*)

Troène à feuilles brillantes (*Ligustrum lucidum*)

Vigne-vierge

(*Parthenocissus quinquefolia*, *P. inserta*)